



Réunion CSNPA du 26 février 2025

Présents : Guillemette Ancelet Présidente
Fabienne Sebag membre élue
Lionel Avot membre élu
Mathieu Dehors membre élu
Bruno Rostan membre élu
Stéphane Maitrot membre élu

Isabelle Médard membre du conseil fédéral

Une réunion CSNPA a eu lieu en visioconférence de 20h30 à 23h30.

La CSNPA est sollicitée par la commission médicale.

Devant les frais importants occasionnés par la présence d'une équipe de secours pendant les compétitions, environ 1 600 à 2000 euros pour un week-end, la commission médicale tente de trouver une solution moins onéreuse. En effet, si la législation n'exige nommément la présence médicale qu'au cours des compétitions à but lucratif, la jurisprudence tend à attaquer les clubs organisateurs en vertu d'un manquement aux obligations de sécurité même dans les compétitions non lucratives.

La commission médicale souhaiterait mettre en place un effectif de bénévoles issus du monde de la santé et formés aux premiers secours, qui assurerait le rôle de « chef de poste » durant la compétition.

La CSNPA va étudier la faisabilité et mener une expérimentation sur l'un des championnats à venir.

La CSNPA s'est penchée sur l'équilibre financier du championnat juniors.

Pour la deuxième année consécutive, le championnat juniors se solde par un important déficit que les subventions des CSNPA et CSNDG ne peuvent éponger totalement.

Le faible nombre de patineurs associé à la nécessité d'avoir un jury complet d'artistique et un autre jury complet de danse rend cette compétition structurellement déficitaire. Si on y ajoute des frais hôteliers majorés en cette saison, le coût devient difficile à assumer.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET, BOBSLEIGH, CURLING, DANSE SUR GLACE, FREESTYLE, HANDI SPORTS DE GLACE, ICE CROSS, LUGE, PATINAGE ARTISTIQUE, PATINAGE SYNCHRONISÉ, PATINAGE DE VITESSE, SHORT TRACK, SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



Pour les années à venir, la CSNPA envisage de séparer le championnat artistique de celui de la danse, et de faire un week-end junior comme nous en avons déjà un pour les novices et un autre pour les minimes.

Nous aurions donc l'organisation suivante pour les phases finales :

- Un week-end juniors entre la 2eme et la 3eme semaine de février. Il regrouperait le championnat, la coupe de France et le criterium juniors
- Un week-end novices comme actuellement
- Un week-end minimes comme actuellement
- Le France 3 avec les poussins et les benjamins sur un jour, avec un écart suffisant entre les deux pour qu'un patineur participant aux deux puisse le faire.

Le calendrier de l'an prochain est élaboré et la CSNPA ouvre l'appel à candidature.

Dans cet optique, la CSNPA a décidé que désormais les clubs qui organisaient un TDF, une compétition nationale CSNPA (exemple la coupe de l'ouverture) ou une phase finale obtiendraient désormais leur premier choix de TDF pendant toute la saison.

La CSNPA réfléchit à la mise en place d'une compétition nationale, dont le nom reste à trouver, en début de saison en plus de la coupe de l'ouverture qui, pour sa part, va reprendre sa vocation de sélection pour les compétitions internationales.

La CSNPA envisage la suppression des bonus hors ceux de l'ISU qui ne concernent que le programme advanced novice.

Une proposition sera faite à l'AG pour que désormais tous les patineurs licenciés FFSG soient traités de la même façon en phase finale.

Il s'agit de simplifier la gestion des patineurs sous drapeau étranger, ainsi que de tenir compte du fait que Monaco est désormais considéré comme un club français au titre de l'accord signé avec la FFSG.

Evidemment un patineur de nationalité ISU étrangère ne pourra être sacré champion de France.

La prochaine réunion est prévue le mercredi 26 mars 2025

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET, BOBSLEIGH, CURLING, DANSE SUR GLACE, FREESTYLE, HANDI SPORTS DE GLACE, ICE CROSS, LUGE, PATINAGE ARTISTIQUE, PATINAGE SYNCHRONISÉ, PATINAGE DE VITESSE, SHORT TRACK, SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62